

République Française

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE CAMBRAI

CANTON
DE CAMBRAI

SÉANCE ORDINAIRE

COMMUNE D'HAYNECOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin à 18 h 30

Le conseil Municipal s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bernard HUREZ conformément à sa convocation en date du 2 juin 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 10.

Quorum : 6.

Etaient présents : – BOHACZ Guillaume – Myriam DELVALLÉE-MENARD – Laurent DUPRIEZ – Bernard HUREZ – Caroline SOLIGNAT-KOLLIKER — Laëtitia SOUFFLET.

Etaient absents excusés : Elisa POULAIN, Emma PORTIER, Jean-Marc BÉZÉ et Thierry LEMAIRE.

Procurations : Madame Elisa POULAIN à Monsieur Bernard HUREZ, Monsieur Jean-Marc BÉZÉ à Monsieur Guillaume BOHACZ et Monsieur Thierry LEMAIRE à Myriam DELVALLÉE-MENARD.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Mme Caroline SOLIGNAT-KOLLIKER.

20230609-03

**DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
(DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE D'UNE JEUNE ADMINISTRÉE DANS
LE CADRE D'UN VOYAGE HUMANITAIRE)**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier reçu d'une jeune administrée d'Haynecourt sollicitant une aide financière de la commune pour participer aux frais de sa mission humanitaire en Inde.

Le coût financier de ce voyage est de 1 865 €. Après déduction faite du crédit d'impôt et des différentes actions menées par réduire ce dernier, 515 €, restent à la charge de l'intéressée à ce jour.

Considérant que par le passé, le conseil municipal a refusé d'accorder des aides exceptionnelles et afin que ne pas créer de précédent, après en avoir délibéré, les conseillers municipaux, à la majorité, décident de ne pas octroyer d'aide financière exceptionnelle dans la cadre de ce voyage humanitaire.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits
Pour extrait conforme

La Secrétaire,
Caroline SOLIGNAT

Le Maire,
Bernard HUREZ.